

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 27 AVRIL 2011

Présents : MM. Luc FOUTRY – Simon HALNA - Régis TABEAU – Jean-Marc BULTEAU – François CURY - Gilbert DELANNOY – Jean-Paul DESCATOIRE Régis DESSEAUX - Jean-Baptiste DOLLE – Jean-Claude DUPLOUY - Jean FANIARD – Mmes Sylvie BOBAND - Paule DEMESSINE - Isabelle COUQUE – Isabelle LAMPS – Lylyane SEIGNEUR.

Absents excusés : M Arnaud LEMOINE qui a donné procuration à M Régis TABEAU – M Alain LEPAN qui a donné procuration à M Luc FOUTRY

Absent : M Jérôme DEKERLE

Secrétaire de Séance : M. Simon HALNA

1. APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU COMPTABLE PUBLIC :

Le Compte de Gestion du Comptable du Trésor présente pour l'exercice 2010 :

En Investissement : un excédent de 548 077,72 €

En Fonctionnement : un excédent de 284 617,78 €

Ainsi que les résultats cumulés suivants :

En Investissement : un excédent de 29 644,11 €

En Fonctionnement : un excédent de 533 669,70 €

Monsieur le Maire soumet à l'assemblée l'approbation du Compte de Gestion identique aux résultats du Compte Administratif.

Adopté à l'unanimité.

2. VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2010 :

Conformément à la réglementation, le Conseil Municipal doit désigner son président pour le vote du Compte Administratif : Monsieur Simon HALNA a été choisi par l'assemblée.

Le Conseil Municipal a arrêté les comptes de l'exercice 2010 en adoptant le Compte Administratif.

Celui-ci fait apparaître :

En section d'Investissement :

- Solde d'Investissement de l'exercice 2009 : un déficit de 518 433,61 €
- Résultat 2010 : un excédent de : 548 077,72 €
- Résultats cumulés : un excédent de : 29 644,11 €

En section de Fonctionnement :

- Résultat reporté de 2009 : un excédent de : 269 051,92 €
- Résultats 2010 : un excédent de : 284 617,78 €
- Résultats cumulés : un excédent de : 553 669,70 €

Adopté à l'unanimité

3. SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS :

Monsieur le Maire soumet aux membres présents les différentes demandes de subventions déposées par l'ensemble des associations.

Après en avoir délibéré, sur avis de la Commission Sports-Loisirs-Associations, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à inscrire au Budget Primitif 2011, les subventions de Fonctionnement aux associations conformément au tableau ci-dessous

5. REPRISE ANTICIPEE DU RESULTAT DU COMPTE ADMINISTRATIF 2010 :

AFFECTATION DU RESULTAT AU B. P. 2011

Le Conseil Municipal a arrêté les comptes de l'exercice 2010 en adoptant le compte administratif et le compte de gestion du comptable public.

Le compte administratif 2010 fait apparaître les résultats suivants :

INVESTISSEMENT :

| | |
|------------------------------|--------------------|
| Résultat exercice 2010 | 548 077,72 € |
| Résultat antérieur | - 518 433,61 € |
| Résultat clôture 2010 | 29 644,11 € |

FONCTIONNEMENT

| | |
|--|---------------------|
| Résultat exercice 2010 | 284 617,78 € |
| Résultat antérieur | 269 051,92 € |
| Résultat clôture 2010 | 533 669,70 € |
| Résultat global de clôture de Fonctionnement 2010 | 583 313,81 € |
| Résultat cumulé d'Investissement | 29 644,11 € |
| Restes à réaliser Dépenses | - 840 995,00 € |
| Restes à réaliser Recettes | 260 000,00 € |
| Solde | - 551 350,89 € |
| Le résultat définitif de clôture de la section d'Investissement est déficitaire au compte 1068 de | - 551 350,89 € |
| <u>Affectation à la section de Fonctionnement</u> | |
| Les résultats cumulés de Fonctionnement | 553 669,70 € |
| Le besoin de financement de l'Investissement | - 551 350,89 € |
| Soit en report excédentaire au B P 2011- ligne R 002 | 2 318,81 € |
| Ligne budgétaire R 001 résultat d'Investissement reporté | 29 644,11 € |

Adopté à l'unanimité

6. VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2011 :

Monsieur le Maire présente le Budget Primitif 2011 qui s'équilibre :

- En section de Fonctionnement, en dépenses et en recettes à : 1 501 777,81 €
- En section d'Investissement, en dépenses et en recettes à : 1 864 639,22 €

Adopté à l'unanimité

